

Les étudiants en musicologie "trahis" et "abandonnés" : à Rouen, ils montent au créneau contre la suppression

Mélanie Queinnec

7-9 minutes

Une cinquantaine d'étudiants a manifesté à l'université de Rouen, le 5 mars, pour dénoncer la suppression annoncée du master d'éducation musicale et chant choral. Une délégation a pu rencontrer le président de l'université, sans parvenir à infléchir sa décision. En septembre prochain, huit étudiants seront dans l'incapacité de poursuivre leurs études. La mobilisation se poursuit ainsi, ce mardi 10 mars 2026.

"La mobilisation s'est bien passée, on a réussi à réunir pas mal d'étudiants, non seulement en musicologie mais aussi dans d'autres départements, au moins une cinquantaine". Étudiante en troisième année de licence de musicologie et déléguée de sa promotion, Chloé Tariket espérait cependant davantage de cette manifestation organisée jeudi dernier sur le campus de Mont-Saint-Aignan. Car elle a le sentiment que les étudiants n'ont pas été entendus.

Ces derniers ont protesté contre la suppression du master d'éducation musicale et chant choral, une formation qui permet notamment de préparer le CAPES d'éducation musicale. Ils ont tenté d'alerter sur les conséquences de cette décision pour leur avenir universitaire et professionnel et se sont ainsi rapprochés de plusieurs organisations étudiantes et syndicales pour structurer le mouvement -la FEDER (Fédération des étudiants rouennais), l'Union étudiante, la CGT et le FSU.

Les étudiants ont également lancé [une pétition en ligne](#). À ce jour, 1 600 personnes ont signé ce pamphlet pour la défense de la formation à l'enseignement musical en Normandie. *"Rouen est la seule ville normande qui a un département musicologie"*, rappelle Chloé Tariket. La disparition du master *"effacerait"* la région de la sphère musicale française : plus aucun étudiant ne pourrait préparer le CAPES d'éducation musicale en Normandie, concours indispensable pour devenir professeur dans l'enseignement secondaire.

"Suite à une réforme nationale, tous les Master MEEF (enseignement) ont été supprimés en France. Un master M2E a été mis en place pour le remplacer. Cependant, la présidence de l'Université de Rouen Normandie a voté le 30 janvier 2026 contre l'ouverture d'un M2E d'éducation musicale et de chant choral qui aurait remplacé le MEEF, laissant les étudiant.e.s de musicologie sans possibilité de poursuivre leur formation dans l'enseignement musical en Normandie. Il est absurde de supprimer une telle formation de notre région"

Pétition en ligne lancée par les étudiants en musicologie de l'Université de Rouen

D'autre part, Chloé Tariket évoque aussi... une question de principes. Huit étudiants souhaitent passer ce CAPES et entrer dans ce master. "Ils éprouvent un sentiment de trahison, d'abandon. Ils ont commencé leurs études ici avec une promesse de poursuite viable... Parmi ceux qui se retrouvent sans master, une partie va être obligée de changer d'académie, et une autre, qui n'en a pas les moyens, va devoir arrêter les études et trouver un travail."

Contacté, le président de l'Université de Rouen, Franck Le Derf, n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations. Il a cependant réagi par voie de communiqué, ce lundi 9 mars. Il précise que "*le concours de recrutement des enseignants est positionné à bac +3, alors qu'il se situait auparavant à bac +5*". "*Compte tenu des effectifs actuels des étudiants dans le master 1 MEEF éducation musicale à l'université de Rouen Normandie (2 inscrits), du faible nombre d'étudiants en Licence 3 musicologie inscrits au concours 2026 (4 inscrits), l'URN a choisi de ne pas ouvrir le parcours M2E Éducation musicale en 2026*".

Pourtant, pour Chloé Tariket, le manque d'effectifs dont souffre le master éducation musicale et chant choral ne constitue pas, en réalité, un argument viable. Elle penche pour une décision motivée par les coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur (les [finances de l'Université de Rouen](#) sont en effet dans le rouge). "*Dans les autres académies, les masters éducation musicale et chant choral acceptent entre 7 et 15 étudiants. Donc 8, ça ne paraît pas ridicule*", proteste l'étudiante.

"Lorsque nos professeurs ont tenté de rentrer en contact avec la présidence, on leur a dit que la décision était ministérielle, donc irrévocable. Or, nous, les étudiants, avons découvert que la décision avait été évoquée lors d'un conseil d'administration par la fac. Le directeur a confirmé que c'était sa décision."

Chloé Tariket, étudiante et déléguée de L3 Musicologie à l'Université de Rouen

L'université, elle, précise que "*les étudiants de L3 musicologie lauréats au concours 2026 auront bien une affectation en master M2E mais hors Normandie*", et que la licence musicologie et le master musicologie et métiers de la musique "*ne sont pas concernés par cette réforme et restent pleinement ouverts*". C'est donc bien l'enseignement pur de la musique dans la région qui va pâtir de cette fermeture annoncée.

Lors de la mobilisation du 5 mars, une délégation d'étudiants a finalement été reçue par le président de l'Université de Rouen Normandie, Franck Le Derf. Une rencontre obtenue au dernier moment qui, selon Chloé Tariket, n'a pas permis de faire avancer le dossier. "*Cet entretien ne s'est pas très bien passé. Il nous a tutoyés, il ne s'adressait pas à nous correctement, me coupant la parole à chacune de mes interventions, jusqu'à ce qu'un de mes camarades le rappelle à l'ordre*", affirme l'étudiante.

[La mobilisation du 5 mars n'a pas permis de faire avancer les choses, selon les étudiants.](#) • © [Isaline Boisroux](#)

"*Le rendez-vous n'a servi à rien, insiste-t-elle. Notre manifestation, initialement, devait se produire devant un conseil de gestion, le président nous a proposé une entrevue au dernier moment, on pense donc que, possiblement, il a voulu éviter la manifestation, mais que le compromis n'était de toute façon pas envisageable.*"

Au cours de la rencontre, les étudiants disent également avoir évoqué d'autres difficultés liées à leurs conditions d'études, comme l'état des bâtiments, ou l'organisation des cours et notamment la suppression de plusieurs groupes de TD, qui surchargent les classes. Un autre grief qui les conduit à se mobiliser ce mardi. "*Cette fois-ci, c'est un appel à toutes les filières étudiantes de Rouen, explique Chloé Tariket, pour revendiquer de meilleures conditions d'études.*"

Rendez-vous donné devant le campus Pasteur à 11h30 ce matin même. Le cortège se rendra ensuite devant le rectorat de Normandie, boulevard des Belges.